

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 23 mai 2018

Ouverture de la séance du Conseil Municipal à 18 heures 30 sous la Présidence de Madame Andréa KISS, Maire.

Signature du cahier de présences.

PRÉSENTS A LA SÉANCE :

Mme KISS, Maire

M. FABRE, Mme GUERE, M. CONTE, Mme DARDAUD, M. ROUZE, M. DUCLOS, Adjoints au Maire.

M. MERIAN, Mme SARLANDIE, M. GHILLAIN,

M. REULET, Mme VINCLAIR, Mme FRANCOIS, Mme SEN, Mme VASQUEZ, M. DUPUY-BARTHERE, Mme GOURVENNEC, M. GUITTON, M. CHAIGNE, M. FOURCAUD, Mme SAINT GENEZ, M. DAUTRY, M. GADIOUX, Mme MEERTENS

EXCUSES :

Monsieur BRUNEL

Madame PROKOFIEFF

Monsieur BOUSQUET

Madame AJELLO

procuration à Monsieur DUCLOS

procuration à Madame KISS

procuration à Madame DARDAUD

procuration à Monsieur CHAIGNE

ABSENT : Mme SAVIGNAC



ORDRE DU JOUR

Madame le Maire : Le procès-verbal du conseil du 28 mars appelle t-il des remarques ?

Monsieur CHAIGNE : Oui. Je voudrais poser une question sur les taux pour les propriétés non bâties dont le montant était beaucoup plus élevé, vous deviez vous renseigner auprès des services fiscaux.

Madame le Maire : Nous avons fait la demande mais nous n'avons pas eu la réponse donc nous allons relancer.

Madame le Maire : Avant de commencer ce conseil, un petit point rapide sur le campement des bulgares qui est sur le site des 5 chemins. Le jugement aurait dû être rendu il y a un mois, fin avril. L'avocat des occupants a demandé le report de l'audience. Elle aura lieu le 28 mai. Nous avons fait remonter à la Métropole via notamment le service économique, qu'ils ne pouvaient pas rester là. L'enquête publique vient de s'ouvrir sur ce site des 5 chemins. Il faut que le site soit libéré rapidement de ses occupants. Nous attendons donc la décision de justice qui devrait intervenir la semaine prochaine.

Autre information, et cela passera au prochain conseil d'administration du CCAS, nous avons proposé en début de mandat, une généralisation progressive du Pass Asso. Nous avons fait une première vague en l'ouvrant aux séniors et il va être proposé de l'étendre aux 18-25 ans. Ce dispositif pourrait être opérationnel dès cette année pour permettre aux jeunes de bénéficier des activités dès la rentrée prochaine.

1. COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS CONCERNANT LA VIE MUNICIPALE :

Rapporteur : Madame Le Maire

Communications de Madame le Maire :

- En application de l'article L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n°4/14 du Conseil Municipal du 4 avril 2014, je vous informe que j'ai été amenée à signer les décisions municipales suivantes :

Un contrat avec l'association « Les Jardins Cuisiniers » dans le cadre de notre Agenda 21 pour l'expérimentation, l'animation et la gestion d'une installation de compostage collectif sur le Parc du Ruisseau pour un montant de 1 000 € forfaitaire. Cette association organisera les ateliers pour faire découvrir aux jardiniers et riverains la permaculture et fournira les plantes et/ou les graines pour les ateliers. Elle sera également en charge de la gestion du composteur collectif, en créant une dynamique locale des riverains autour de cet équipement (rendez-vous réguliers hebdomadaires).

L'acceptation, sans réserve, de l'indemnité de 2 670 € proposée par la SMACL suite au sinistre survenu le 1^{er} janvier 2018 lors de la tempête « Carmen » sur la toiture de la salle Dalbarade.

N°44-18 – NOMINATION DES ELUS REFERENTS PAR QUARTIERS POUR LA COMMUNE – DESIGNATION - ADOPTION

Rapporteur : Madame le Maire

VOTE : Majorité Municipale : 21 voix POUR

M. Dautry : 1 voix POUR

Le Haillan mérite un vrai changement : 5 abstentions

N°45-18 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSEE A L'ASSOCIATION SPORTIVE LE HAILLAN – ATHLETISME SANTE LOISIRS

Rapporteur : Eric FABRE

VOTE : UNANIMITE

Madame le Maire : Le fait que ce soit les associations qui fassent appel aux prestataires permet de faire des économies car comme vous le savez, et on peut le regretter, lorsque c'est une collectivité qui demande une prestation, les entreprises ont tendance à forcer sur la note.

Monsieur GADIOUX : la somme de 250 euros c'est ce que ça vous coûtait antérieurement ?

Eric FABRE : Auparavant, l'organisation était différente. C'est le montant que l'ASH paye pour le gardiennage. On aurait pu le passer en subvention normale, mais c'est un oubli.

N° 46-18 RENOUELEMENT D'AGREMENT DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GIRONDE : CONVENTIONNEMENT

Rapporteur : Carole GUERE

VOTE : UNANIMITE

N° 47-18 –ENQUETE PUBLIQUE- DOSSIER D'AUTORISATION UNIQUE – PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ZONE ECONOMIQUE DES CINQ CHEMINS

Rapporteur : Monique DARDAUD

VOTE : UNANIMITE

Madame le Maire : Le développement économique est un élément fondamental pour la commune. On espère que cette enquête publique va recevoir un avis favorable de la part du commissaire enquêteur et de la Préfecture de manière à ce qu'on puisse dérouler le développement de ce site qui devrait accueillir «30 à 50000 m2 d'activités.

N°48 – 18 – REGLEMENT GENERAL POUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) – AVENANT AU CONTRAT D'ENGAGEMENT AVEC BORDEAUX METROPOLE

Rapporteur : Jean Michel BOUSQUET

VOTE : UNANIMITE

N° 49 - 18 -- MODIFICATION ET ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Daniel DUCLOS

VOTE : Majorité Municipale : 21 voix POUR

M. Dautry et Mme Meertens : 2 voix POUR

Le Haillan mérite un vrai changement : 5 abstentions

Madame le Maire : Peut-être peut-on préciser pourquoi nous créons ce poste Monsieur DUCLOS ?

Daniel DUCLOS : Il s'agit du remplacement du collaborateur chargé de l'entretien des terrains de football qui est reparti dans sa Bretagne natale et la personne que nous avons recrutée à sa place n'était pas au même grade, voilà pourquoi nous avons créé ce poste.

Monsieur GADIOUX : Dans les tableaux qui nous ont été transmis, on aurait aimé avoir les renvois 3 et 4 qui sont manquants.

Madame le Maire : Effectivement, On va vérifier et vous renvoyer le document complété.

Madame le Maire : Ce conseil est terminé, je vous donne rendez-vous fin juin pour un conseil un peu plus étoffé. Merci à tous et bonne soirée.

Rose SARLANDIE
Secrétaire de Séance

Andrea KISS
Maire du Haillan

